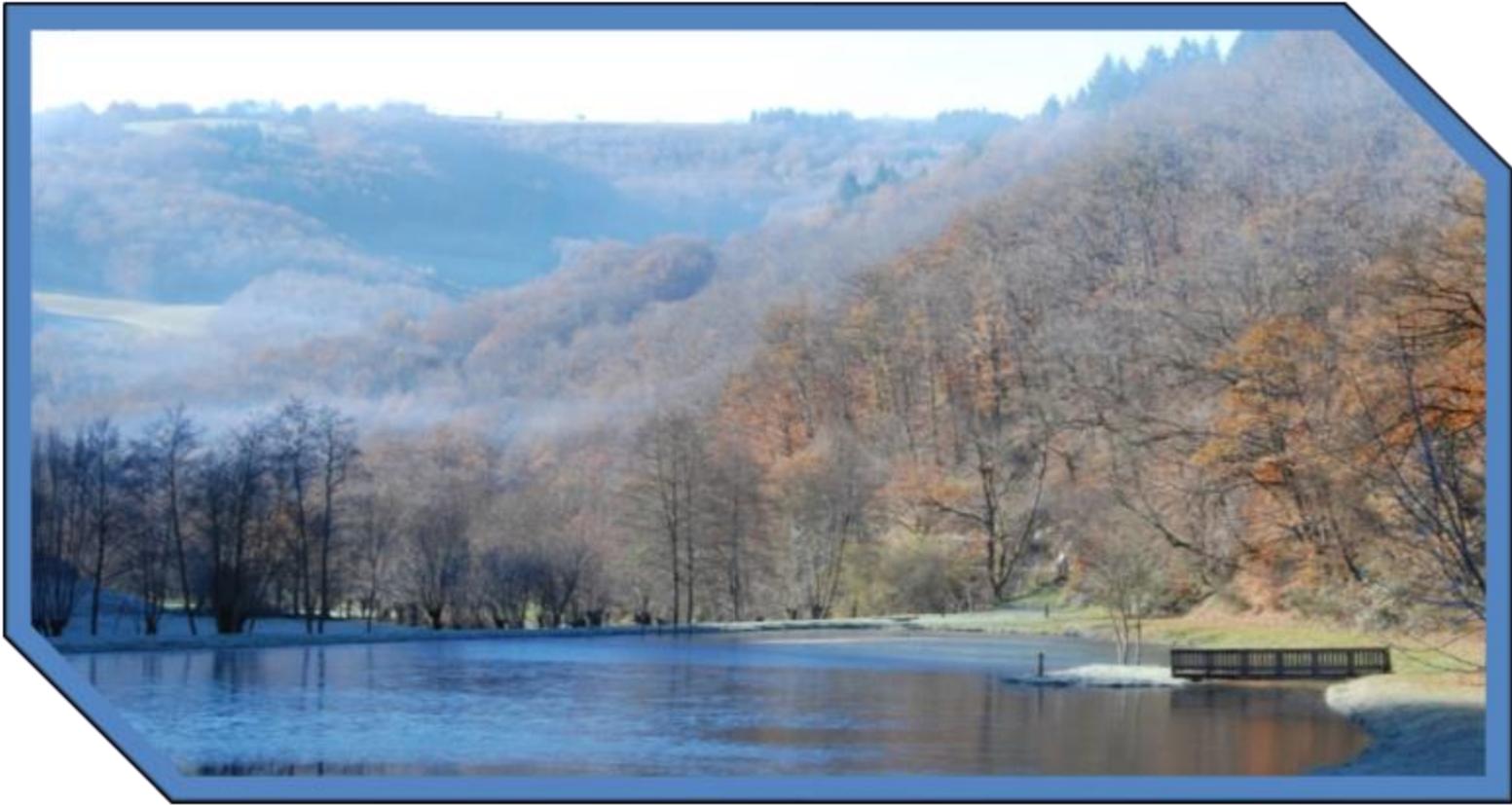


TEISSIERES LES BOULIES

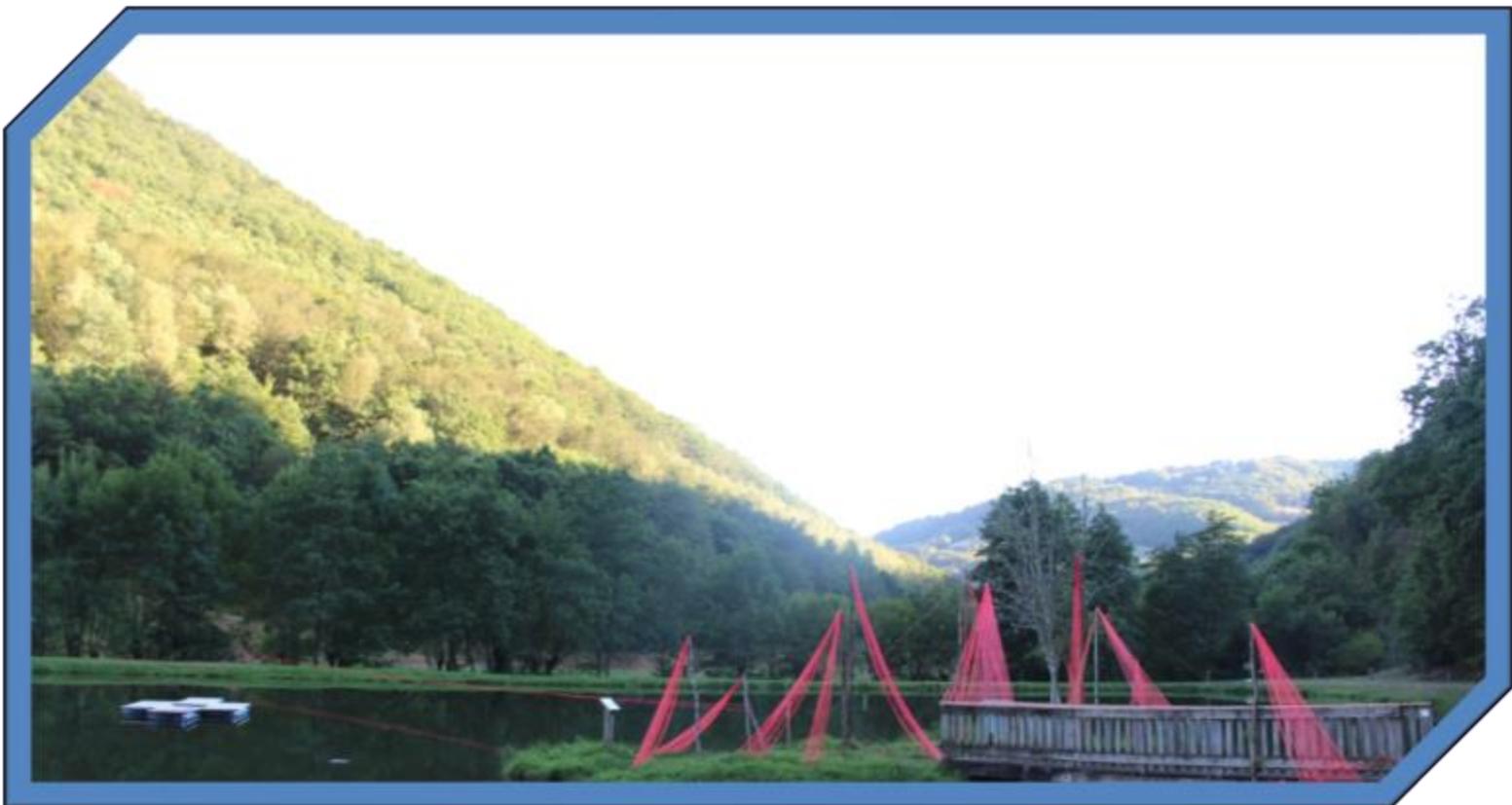
Novembre 2016



Mairie

☎ 04 71 62 60 47

✉ mairie.teissieres@wanadoo.fr



Le mot du Maire

Yves Coussain

Ce bulletin est attendu depuis longtemps par beaucoup d'entre vous. Il n'y en a pas eu depuis 3 ans.

Merci de nous en excuser.

Pendant à la lecture de ces pages vous pourrez constater tout ce qui a été fait:

- pour rénover et moderniser nos infrastructures et équipements : routes, réseaux d'eau, réseaux de téléphonie et d'éclairage, établissements publics.
- pour embellir notre cadre de vie : entrée du bourg, place de l'église, clocher, Sentier du Patrimoine.
- pour développer les activités: agrandissement de l'auberge, recherches des eaux gazeuses, encouragement à l'installation de nouveaux agriculteurs, randonnées.
- pour ouvrir la commune sur le monde et préparer l'avenir : numérisation de l'école, accueil de jeunes bénévoles internationaux, et d'un festival land art et de musique.

Ces actions sont conduites dans un contexte institutionnel qui implose (Europe en difficulté, regroupement des communautés de communes et des régions, menaces sur les départements et les communes), dans un environnement mondial dérégulé, sans frontières, où l'argent balaie tout, dont la logique est de concentrer les gens et l'activité. Cela ne laisse pas beaucoup de place ni d'avenir pour les campagnes et les petites communes menacées de devenir des "territoires perdus"; la finance préfère les mégapoles.

Il faut agir et lutter contre cette logique, Teissières doit vivre et développer ses activités. Pour cela, nous y encouragerons et promouvrons toutes les initiatives créatrices d'emplois et d'activité: le maintien d'une agriculture diversifiée, l'exploitation de nos ressources naturelles, l'attrait de nouvelles activités basées sur les outils numériques ou non, l'accueil de personnes et familles nouvelles.

La réalité nous oblige à être modeste vu nos moyens, mais notre volonté doit être forte. Tous les efforts d'aujourd'hui doivent demain servir à un village habité, animé, vivant et divers.



BUDGET

CHARGES	Comptes Administratifs		Prévisionnel
	2014	2015	2016
Charges générales (entretien, énergies, téléphone, assurances...)	61 716 €	72 848 €	80 860 €
Frais de personnel et charges diverses (Personnel, Indemnités, Charges financières, subventions...)	154 380 €	155 564 €	157 040 €
Dépenses Totales	216 096 €	228 412 €	237 900 €

PRODUITS	Comptes Administratifs		Prévisionnel
	2014	2015	2016
Produits divers (loyers, remboursements...)	30 975 €	32 634 €	31 150 €
Impôts et taxes			
Taxes locales	133 056 €	139 895 €	141 457 €
Pylones, FPIC	17 993 €	16 047 €	16 038 €
Dotations - Participations	114 221 €	114 250 €	106 382 €
Recettes Totales	296 245 €	302 826 €	295 027 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	Comptes Administratifs		Prévisionnel
	2014	2015	2016
	80 149 €	74 414 €	57 127 €

INVESTISSEMENTS 2013 / 2014 / 2015	
Petit matériel divers	13 598 €
Multiple rural	174 418 €
Réseaux téléphoniques et électriques	71 831 €
Voirie	71 604 €
Lotissement(2 ^{ème} phase)	87 559 €
Réseau d'eau	72 966 €
Recherche Eau Gazeuse	16 000 €

Communauté de Communes

En 2009, la communauté de la haute châtaigneraie a été dissoute parce que trop petite (moins de 5000 habitants) Teissières, Leucamp et Prunet ont alors rejoint le pays de Montsalvy lui permettant de passer le cap des 5000 habitants. La loi Notre de 2014 est venue renforcer la logique des concentrations territoriales au nom des économies et de l'efficacité (ou de l'effacement des territoires ruraux !!). Les départements ont survécu, mais les cantons ont évolué: ils sont plus gros mais sont représentés par 2 élus (quel intérêt ?); les régions ont fusionné et les communautés de communes aussi qui doivent normalement compter plus de 15000 habitants.

Il n'y aura donc plus qu'une communauté pour toute la châtaigneraie.

Notre commune, qui fait maintenant partie du canton de Vic sans n'avoir jamais été consultée sur ce transfert qui ne s'appuie sur rien, sera la seule commune de ce canton à faire partie de la communauté de la châtaigneraie. Nous avons demandé à passer à la CABA, mais le périmètre de celle-ci ne devant pas bouger (ce qui arrange bien la communauté de Vic qui ainsi survit) notre requête a été refoulée.

Domage, mais le mouvement de concentration se poursuivra et il est probable que Chataigneraie et CABA seront bientôt réunies dans une communauté d'arrondissement. Retour sur l'avenir.

L'ennui de tout ça est l'absence totale de concertation, et l'absence de sens de la réforme. Notre avis n'a pas été demandé pour le changement de canton et n'a pas été écouté pour le changement de communauté ni par l'Etat, ni par les représentants locaux.

La réforme prendra effet au 1er Janvier prochain. Nouveauté : ce regroupement sera suivi de transferts de compétences tels que l'eau ou l'urbanisme qui vont passer à la communauté.



Teissières 2025 – Des priorités, un avenir.

Au cours des 6 réunions publiques, organisées par Mme Carreaut (SARL 304 conseil) en 2014, 99 questions ou propositions ont été évoquées qui peuvent être regroupées autour de 11 lignes d'action municipale, et de 4 projets

- Travaux d'embellissement, de fleurissement, de rénovation.
- Travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux, d'accessibilité.
- Gestion des déchets : opérations ramassage, sensibilisation.
- Préservation et renforcement des ressources en eau potable.
- Favoriser le maintien du tissu agricole,
- Favoriser le maintien ou la création d'entreprises,.
- Soutien aux initiatives par un rôle de facilitateur vers différents interlocuteurs.
- Animation du bourg: marchés, fêtes, concerts, expos.
- Favoriser une école intergénérationnelle : temps périscolaires en ce sens.
- Valorisation du sentier du patrimoine.
- Communication & attractivité : Site Internet & autres outils.
- Ecole moderne : numérique à l'école.

- Réactivation du Plan d'Eau du Maurs.
- Création d'un sentier de l'eau et de l'histoire.
- Solution d'habitats adaptés à destination des personnes âgées.
- Recherche de l'eau gazeuse & Etude des capacités éventuelles d'exploitation.

Entrée du Bourg



Les travaux engagés à l'entrée du bourg avaient au départ pour objectif l'élargissement de la route et la sécurité des passagers piétons ou routiers. En effet, les risques d'éboulement sur la propriété Henri et les difficultés de se croiser étaient avérés. Ils obligeaient à engager rapidement des travaux. Il s'agissait d'une responsabilité conjointe du Conseil départemental en charge de la voirie et de la mairie qui s'en sont partagé le coût et la maîtrise.

La mairie a cependant voulu en profiter pour faire, outre ces travaux routiers, d'autres aménagements:

- Remplacement des canalisations d'eaux potables, victimes de leur âge (55 ans) et de nombreuses cassures occasionnant des grosses fuites et coupures.*
- Enfouissement des réseaux d'électricité et téléphonie avec installation de nouveaux réverbères*
- Prise et évacuation des eaux de pluie sur toute la longueur du chantier*
- Construction d'un mur de soutènement en pierres sèches locales par les employés et de nombreux bénévoles sous la propriété Bastid.*
- Création d'un trottoir, de chicanes et de passages piétons pour faciliter la circulation à pied et encourager à modérer la vitesse.*



Bénévoles pour la construction du mur

Michel Bastid, Michel Besombes, Paul Brunhes, Antonin Cousségal, Jean-Claude Delmas, Louis Lasfargues, Jean-Pierre Méral, Jean-Marie Puéchal, Anthony Terrisse, Gérard Terrisse, Marcel Terrisse.

1 091 heures de travail, démolition & construction, 110 m³ de pierres.

La qualité et la beauté du mur nous ont alors incités à la création d'une œuvre artistique à l'entrée du bourg. Il a alors été fait appel à Laetitia Bastien pour réaliser une fresque représentant Teissières: l'eau, la nature et le patrimoine.

C'est une nouvelle et bonne image qu'ont maintenant les visiteurs en arrivant à Teissières. Nous avons voulu ainsi concilier beauté et utilité dans ce chantier qui a duré plus de 2 ans et a mobilisé des énergies, beaucoup de bonnes volontés, et des fonds relativement importants.

Bilan financier:

Coût total HT : 178 280 €

Subventions reçues :

- DETR État : 20 038 €*
- FEC Conseil départemental : 10 519 €*
- Réserve parlementaire (P. Jarlier) : 10 000 €*
- Participation CI Départemental: 42 400 €*



LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire 2014, les élèves de l'école de Teissières profitent d'activités périscolaires proposées par la mairie.

Au cours de ces 2 dernières années scolaires et suite aux modifications des rythmes scolaires, les enfants ont pu bénéficier de temps d'activités périscolaires pendant deux séances de 90 minutes par semaine. Des activités diverses ont été proposées aux élèves grâce à l'implication des employés communaux et de nombreux bénévoles du village mais aussi grâce à des intervenants professionnels extérieurs au village et sélectionnés par la mairie.

Ils ont eu la chance de pratiquer des activités variées telles que la fabrication d'un hôtel à insectes, de nichoirs pour les mésanges qui ont été accrochés aux arbres tout au long du sentier du patrimoine. Ils ont recréé un jardin potager derrière l'école, appris à reconnaître les traces laissées par les animaux dans la nature. Ils ont eu des heures de sensibilisation à la nutrition, à l'architecture et ont pu apprendre quelques notions d'électricité.

. D'autres séances leur ont permis de faire de la calligraphie, du sport, de la lecture, de l'anglais, du yoga, de la mosaïque, d'apprendre à fabriquer les paniers. Ils ont réalisé un livre racontant l'histoire d'un panda qui fait le tour du monde, vantant les mérites de l'eau de Teissières. Ils ont étudié l'évolution du patrimoine architectural de leur village au cours des dernières décennies à l'aide de photographies d'époque. Enfin, ils ont appris à jouer avec des instruments à percussion qu'ils ont fabriqués eux-mêmes. Ils ont d'ailleurs montré le jour de la fête des écoles 2016, leurs talents de musiciens.



Les enfants ont fait preuve d'un grand intérêt pour ces différentes activités et d'une grande curiosité. Un grand merci à tous les bénévoles du village qui viennent partager leur savoir et leur savoir-faire. Au cours des années à venir, la mairie va continuer à proposer aux enfants de l'école de nouvelles activités périscolaires de qualité.

Une Ecole Connectée

Durant cet été, l'entreprise Resintel a câblé la salle de classe pour pouvoir y brancher écran et ordinateurs qui seront livrés avant la fin de l'année et ouvriront l'école à l'enseignement numérique.

Bien sûr, ceci en accord avec J. L. Delrieu, l'instituteur qui déclare « être dans la phase d'acquisition des compétences grâce aux informations techniques données par les installateurs, et à celles pédagogiques dispensées par l'Education Nationale. Actuellement, outre l'écriture au stylet ou au doigt et le déplacement des images à la main, le premier intérêt se situe dans la combinaison immédiate des images, des textes, et des vidéos, et dans la possibilité de travailler avec la classe entière sur des sujets communs aux trois sections. La familiarisation avec les nouveaux logiciels se fera dans le temps ».

Cette ouverture de l'école aux nouveaux outils technologiques est une initiative engagée au niveau de la communauté de communes grâce à qui les financements sont avantageux.

Une école disposant des meilleurs outils technologiques, une cour rénovée, des temps périscolaires bien encadrés et animés, une garderie très fréquentée, un maître attaché à sa classe, une cantine appréciée par les enfants : espérons que l'école restera longtemps ouverte ...

Histoire d'eau à Teissières

Les premiers réseaux publics d'eau potable ont été inaugurés en 1961, alors que Mr Pierre Delfour était maire, avec la construction du château d'eau de Montimart et le réseau de canalisations amenant l'eau aux robinets du bourg, de Falguières et Pleinches. La 2ème étape s'est déroulée en 1975/1978 avec le raccordement de Canines, Grignac, Vernines, La Joyeuse, Les Lattes, au réseau alimenté par le château de La Joyeuse. En 1988 a été construit le château des 3 Croix qui dessert les Lattes, Canines et le bourg. Aujourd'hui le réseau de conduite principal, hors les raccordements aux compteurs et les refoulements des captages de sources aux châteaux, est long d'environ 20 km.

Budget 2015 de l'eau

Recettes		
	Facturation	35 648 €
Dépenses		
	Redevances Adour Garonne	10 850 €
	Contrôles d'hygiène, divers	4 202 €
	Travaux divers, fournitures	
	Charges financières	4 675 €
Excédent	Excédent	10 151 €
	Remboursement du capital d'emprunt	10 593 €

Toutes les habitations sont desservies par un réseau auquel 196 compteurs sont raccordés. Globalement, notre réseau est efficace, et de qualité; mais des travaux d'amélioration et modernisation vont être engagés :

✓ pour satisfaire aux exigences d'hygiène et potabilité, sous la pression de l'ARS (agence régionale de santé), un système de chloration automatique va être mis en service cet automne. Il consiste à installer en amont, à la sortie des châteaux d'eau, un dispositif d'adjonction de chlore en très faible quantité pour rendre l'eau propre à la consommation par l'élimination des germes, bactéries et autres virus.

✓ pour une plus grande maîtrise et efficacité du réseau, et faciliter les interventions lors d'incidents, celui-ci va être cartographié (numérisé) et la fiabilité des vannes et ventouses testée. Ces travaux sont en cours.

✓ il a aussi été décidé de procéder à une minéralisation de l'eau trop acide. Son PH est de 6. Il faut donc l'augmenter pour diminuer l'agressivité de l'eau. Les études sont en cours, les travaux devraient avoir lieu en 2017/2018.

En 2020, la compétence EAU sera transférée à la communauté de commune.

Accessibilité aux services publics

Les services publics doivent être accessibles aux personnes handicapées : c'est une obligation réglementaire entrant en vigueur au 01/01/2017.

Des travaux ont donc été entrepris à l'automne 2015: construction d'une rampe d'accessibilité, changement des portes d'accès aux écoles, à la poste et à la mairie, nouveau mobilier à la poste refaite à neuf.

Ces travaux en ont entraîné d'autres tels que la réfection complète de la cour avec un revêtement en enrobé à chaud et des bouches d'écoulement d'eau, suppression du mur de séparation des cours remplacé par un grillage.

Les travaux d'accessibilité, hors la cour, s'élèvent à ce jour à 18348 € HT. La Poste, participant à 50% du TTC, apporte 11009 €. La subvention de l'Etat est plafonnée à 3669€.

Des travaux de finition sont envisagés pour les mois à venir : peinture des portails et grilles, nettoyage de la façade de l'école ...

Adressage.

Toute maison doit être numérotée et être située sur une voie ou place identifiée : une exigence consécutive à la mise en place du repérage géographique et du GPS sur lequel fonctionnent les services de secours, les services publics ou privés de livraisons, dépannages, et nos téléphones.

A la demande du conseil municipal, le club des sources en lien avec la poste s'est donc livré à un travail précis de repérage des maisons, à une identification historique des villages et lieux-dits et a proposé au conseil et lors d'une réunion publique une carte complète de la commune avec noms et numéros de routes et hameaux.

Numéros et noms des rues devraient être posés avant la fin de cette année.

Travaux routiers



En 2016, d'importants travaux de rénovation et d'amélioration ont été effectués sur nos voies communales, essentiellement les chemins des 3 croix et de Bioude, plus quelques réparations ponctuelles. Dans le même temps, la cour de l'école a été complètement refaite avec un enrobé à chaud



Lotissement



Les travaux sont désormais achevés, exceptés l'éclairage et la couche finale d'enrobé sur la voirie. Un système d'assainissement naturel non prévu au départ a été installé. La surface totale du lotissement est de 16500 m², dont 8840 destinés à la vente.

Deux maisons sont construites et habitées, sept terrains restent disponibles à la vente sur des surfaces entre 850 m² et 1000m².

Le coût total du lotissement s'élève à 338.018€ Dont 127.882€ pour l'achat des terrains et 210.136€ pour les travaux.

Les subventions reçues s'élèvent à 82.740€ dont 28.000€ du conseil départemental, 49.140€ de l'Etat et 5.600€ de la communauté.

Les recettes provenant de la vente sont estimées à 150.280€ (une fois tous les terrains vendus) pour des terrains cédés au prix de 17€/m².

Le bilan financier de l'opération est donc négatif, puisque le budget général devra supporter au minimum 106.000 €, mais la commune dispose de réserves foncières constructibles intéressantes pour l'avenir.



Les 3 gîtes au dessus de la salle polyvalente ont maintenant plus de 30 ans. Depuis 2013 il a été entrepris de les rénover. Les travaux sont effectués par le personnel municipal en périodes hivernales et en fonction de leurs disponibilités : peintures claires, parquet au lieu d'un vieux lino, isolation thermique et phonique, remplacement des douches et de certains matériels de cuisine, nouveaux éclairages et télévision, etc..., une remise à neuf complète donc.

Gîtes communaux

Ce sont des gîtes très accueillants que les résidents apprécient sur des périodes plus ou moins longues.

Un grand gîte a été refait pendant l'hiver 2014, le petit dans l'hiver 2016. Le 3^{ème} sera modernisé en 2017 ou 2018 en fonction des temps de travail.

Ces travaux sont en grande partie autofinancés par le Comité de Gestion grâce à de meilleures recettes tirées de la location.



Travaux dans les villages

Teissières ne se limite pas au bourg. La vie est aussi dans les villages. C'est ce qui avait conduit il y a quelques années à de petits aménagements tels que des bancs et tables posés ici et là dans les villages. Mais il faut aller plus loin si les habitants de ces villages le souhaitent. Là où émergent des opportunités, les résultats suivront.

A Pleinches

un petit couderc a été aménagé en lieu et place d'un bâtiment menaçant ruine dont la destruction a ouvert la vue sur le panorama des monts du Cantal.

Employés communaux et Bénévoles: Jean-Pierre Méral

PHOTO EN ATTENTE

PHOTO EN ATTENTE

Aux Lattes

création d'un couderc et réouverture d'un "chemin-tour de village" avec restauration de l'abreuvoir par les jeunes bénévoles du monde, après l'élargissement de l'entrée du village et la construction d'un mur en pierres sèches.

Employés communaux et bénévoles: Antonin Coussegal, Jean-Pierre Nuq, RogerReygnier

Eclairage public et téléphone

D'importants travaux se succèdent depuis des années. Ils sont souvent couplés avec des travaux routiers pour des raisons d'économie et de bon sens. Leur but est d'améliorer la qualité des réseaux et de les sécuriser en les protégeant des aléas climatiques. Ils concourent aussi à la beauté des paysages.

Ils sont conduits sous la maîtrise d'œuvre du SDE (syndicat départemental d'énergie) qui prend en charge 35% du coût des travaux.

Sur les 3 dernières années, la facture totale s'élève à 71 831 €; pour 2016 elle sera de 27 923 €.

Correspondant aux chantiers du Bourg, de Grignac, de la Moréthie et Limagne, du clocher de l'église.



Les prochaines interventions de Chavinier et SDE sont prévues dans les mois à venir sur l'espace du four à pain (pose d'un réverbère et installation d'un coffret), le Puy de la Garde, et aussi sur l'ensemble du réseau d'éclairage public, pour le remplacement par des leds de certaines lampes très énergivores et pour la pose d'horloges pour des coupures de courant dans la nuit, dans un souci d'économie et d'écologie.

Un enfouissement des réseaux sur La Roque et Les lattes est programmé sur 2017/2018.

Animations

C
o
n
c
e
r
t
s

Une série de 9 concerts a animé l'église de Teissières avec les « Parenthèses Musicales » pendant les 3 hivers de 2013 à 2016. Ces 9 spectacles couplés avec des repas de fin de soirée à L'Auberge, ont fait vivre la place de l'église même lors de soirées enneigées ou pluvieuses. La programmation très éclectique a déplacé quelques teissiérais, mais surtout des spectateurs d'Aurillac ou d'autres communes proches. Le dernier concert a eu lieu le 29 janvier 2016.



E
x
p
o



Le Maroc s'est exposé sur les murs de la nouvelle salle de restaurant de L'Auberge avec les toiles du peintre aurillacois Jean Luc Fel. D'autres expositions prendront prochainement le relais.

Théâtre

Il y a eu aussi 2 représentations de théâtre.

Le 17 août 2014, dans le cadre des préalables du 29ème Festival de Rue d'Aurillac, la compagnie "Carnage Production" a présenté en plein air "Ma vie de grenier", accueillant quelques centaines de personnes.

De même, en mars 2016, "Veïnazes Anim" et sa troupe se sont installés dans la salle polyvalente, avec leur nouvelle pièce burlesque "Les Louftdingues", précédée par la troupe "Trip-tic" composée de comédiens en situation de handicap, qui ont interprété "Alerte, pourquoi pleures-tu".



Autres festivités

D'autres festivités ont animé ponctuellement Teissières pendant les 3 dernières années.

Outre les fêtes annuelles rituelles de la fête des Feux de la Saint Jean, de la Fête d'Été et de la Fête de l'Eau devenue depuis 2012 une fête inter-associations, le Tour du Cantal Pédestre s'est déroulé sur la commune en août 2013, avec une randonnée, un repas, et un film pour clôturer la soirée.

"La Fête du Pain" en mai 2014, s'est installée à Teissières et a animé le bourg tout au long de la journée.

Enfin en octobre 2015, la Fête des Potirons des 13 communes de la communauté a fait défiler ses chars devant une foule innombrable. Après l'arrivée des marchés d'été en mai 2012, le marché de Noël qui s'est tenu cette même année en décembre, s'est renouvelé au cours des années suivantes sous chapiteau et dans la salle polyvalente toujours avec le même succès.

Faute de clients et de marchands, le marché d'été des producteurs s'est arrêté.

Néanmoins le marché de Noël aura bien lieu le 4 décembre 2016.

Sentiers de randonnée

Depuis 2 ans, des équipes de bénévoles, emmenées par Jérôme Lafon, ouvrent, entretiennent et enrichissent les sentiers de randonnée:

Sentier du patrimoine: fléché en blanc, il entourera le bourg, une fois terminé. C'est le sentier de promenade pour petits marcheurs, le sentier de l'apéro ou du digestif sur 1,5 km où on peut admirer les ouvrages de nos artisans constructeurs bénévoles.

Sentier des 3 Croix: tracé en jaune, il conduit du Bourg aux Lattes, puis aux 3 Croix, Vernines, Lestrade, Canines, avant de revenir au bourg après 10,5 km de chemins aérés ou dans les sous-bois. Il offre des vues sublimes à 360° aux 3 Croix, c'est le sentier des hauteurs.



Sentier Féerie de l'eau long de 6,5km: après être monté aux Lattes, où désormais on peut emprunter le sentier international de l'abreuvoir, il descend à Fontsalada avant le retour au bourg. C'est notre Sentier fléché le plus ancien, et habillé en bleu.

Rando des Sources: créé cette année, il rejoint la Fontsalada, puis conduit à Pleinches en longeant un ruisseau, avant de monter au Puy du Tour, de franchir un autre petit ruisseau et remonter vers Falguières et le bourg. Il est fléché en vert et compte 7 km.

Ces 2 sentiers ont reçu des décors "land art" réalisés par les artisans du parcours: champignons, insectes, tables et bancs, passerelles, escaliers en bois parfaitement intégrés.



Place maintenant au "**Sentier rouge au fil de l'eau et du patrimoine**" en projet : long d'une trentaine de km, il pourrait démarrer du bourg en direction de Canines, emprunter le "Sentier des 3 Croix", se raccorder à celui de la "Féerie de l'eau" aux Lattes, puis se greffer à la "Rando des Sources" vers Fontsalada, puis après le Puy du Tour, filer vers la Croix du Malin et descendre au plan d'eau, à la mine, avant le retour à Teissières, par le pylône. Il fera donc le lien entre tous les autres sentiers et donnera la possibilité de rentrer au bourg à chaque jonction avec des panneaux de retour au village en cas ... de fatigue, de pluie ou de soif.

Son intérêt est de passer par tous les lieux identitaires de la commune tels Fontsalada, le plan d'eau, la mine et par tous les villages. Sa réalisation exigera beaucoup de temps et de travail, il sera fait appel à la participation des bénévoles.

Ces sentiers attirent beaucoup de promeneurs et randonneurs, ils font connaître Teissières.

Merci à toutes celles et ceux qui les ont ouverts et les entretiennent, telle l'association des 4X4, mais aussi, Jérôme Lafon, Frédéric Gibert, Guy Mougeot, Sylvain Delort, Jérôme Terrisse, Patrick Turlan, Jean-Charles Ceguin, Julien Vigier, Gérard Terrisse, Anthony Terrisse, Florian Terrisse, Quentin Terrisse, René Gérard, Yves Coussain, Grégory Rubio, Yannick Viennot.

Patrimoine

Nous avons en commun une forte volonté de mettre en valeur notre patrimoine parce qu'il est constitué de beaux ouvrages et représente notre histoire et notre culture. D'importants efforts ont donc été faits pour le mettre en valeur et l'enrichir.

L'église :

elle est plus qu'un bâtiment, et qu'un lieu où s'expriment la foi et la religion. Elle est, avec l'école, le bâtiment symbole de la commune. Elle est aussi l'édifice le plus beau et le plus achevé sur le plan architectural.

Plusieurs aménagements extérieurs ont été réalisés: d'abord l'illumination du clocher et du porche qui mettent en valeur ses principaux éléments. Le parvis détérioré par les travaux d'électrification a été refait en pierres du pays par les employés communaux.

La croix a été repeinte dans des couleurs conformes à la charte chromatique.

Le peigne du clocher comportant 4 niches attendait une quatrième cloche. Nous en avons trouvé une chez un brocanteur de Boisset, qui venait de l'Est de la France. Après divers travaux de nettoyage et lustrage, et fabrication d'un joug, elle était prête à figurer en bonne place dans sa niche après la belle cérémonie de bénédiction célébrée par monseigneur GRUA, évêque de Saint Flour en présence de nombreux participants



L'atelier communal :

sa façade nouvelle en bois installée par les employés communaux lui rend sa personnalité. N'oublions pas que sa charpente en nid d'abeille à la forme d'une coque de bateau renversée en fait un ouvrage rare. Ancien atelier d'embouteillage de nos eaux gazeuses, c'est aussi un des piliers de notre histoire communale.



Fresque et mur en pierres sèches:

la fresque réalisée en mosaïque par madame Bastien en 2013 a été vite intégrée à notre paysage. Elle est devenue le lieu préféré des selfies et photos familiales des visiteurs. Son coût de 10 500 € a été entièrement couvert par des dons privés.

Elle s'intègre parfaitement dans le mur en pierres sèches qui a mobilisé de nombreux bénévoles sur un chantier qui a duré une année, et a tellement changé notre village.



Sentier du patrimoine: sa première moitié depuis le four à pain jusqu'à la placette du cimetière est orientée sur le bâti. Aujourd'hui achevée, il est la promenade de nombreux visiteurs du dimanche.

Ce sentier est le fruit du travail des employés communaux et de nombreux bénévoles qui ont montré leur savoir-faire, leur attachement à la commune et y ont consacré de nombreuses journées de travail. Sans leur mobilisation, cela n'aurait pas été possible

Un grand merci à "....."



La 2^{ème} moitié, à l'est du bourg, ira de la font d'Ouat au fond du bourg. Elle tarde à se mettre en action ; elle longera le lotissement et sera plus orientée sur la nature avec

- la mise en valeur de la zone humide de La Planque, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels.*
- la création du verger conservatoire où Thierry de Filiquier a déjà procédé à quelques greffes d'espèces locales.*
- la réfection de la soue et du puits.*

Voilà des chantiers pour les prochaines années, où la mémoire et les savoir-faire locaux seront sollicités. Ils se dérouleront en fonction de la disponibilité des agents et de l'acquisition des espaces.



Les eaux gazeuses



Les eaux gazeuses sont au cœur de l'histoire de Teissières. Les images des chars à bœuf les remontant de Font Salada et les histoires sur les recherches sabotées du 19^{ème} siècle sont connues de chacun.

Dans les années 1980/1985, la commune avait racheté la source de Font Salada (source et atelier d'embouteillage). Les recherches alors entreprises à La Planque et non à Font Salada avaient échoué puisqu'on avait trouvé l'eau mais pas de gaz.

Cela avait quand même conduit à la création d'une activité d'embouteillage qui emploie depuis lors plus de 10 salariés.

Au-delà de toute l'histoire et de l'imaginaire que porte notre «Eau qui a fait le tour du monde», il y a peut être une source importante d'eaux gazeuses et donc de développement économique et touristique... Il faut savoir si oui ou non il y a de l'eau gazeuse.

Donc, têtu, le conseil municipal a décidé de repartir à la recherche du trésor liquide qui coule peut être dans nos profondeurs. Comme en 1983, nous avons fait appel au BRGM pour mener les recherches qui se font aujourd'hui sur le site de Font Salada, et non près du bourg comme alors.

3 étapes sont prévues:

- la 1^{ère} avait pour but la recherche de gaz, leur identification, leur profondeur, leurs localisation et importance. Elle s'est déroulée en novembre 2015 et est porteuse de résultats très positifs. Elle situe de fortes émergences de gaz à proximité de la Font Salada en bordure de ruisseau. Son coût s'est élevé à 16000€ H.T. La subvention de l'Etat couvre 30% soit 4800€.

- la 2^{ème} consistera à rechercher l'eau ... puisqu'il y a le gaz. Des forages pouvant descendre entre 30 et 50 mètres sont prévus entre l'automne et l'hiver prochains. Ils s'inséreront sans doute dans une recherche plus large des eaux gazeuses sur le territoire du nouveau canton de Vic.

- la 3^{ème} étape n'aura lieu que si les résultats des forages sont positifs, c'est à dire s'ils révèlent des eaux de bonne qualité et en quantités importantes. Dans cette hypothèse, le temps sera venu de voir quelles utilisations économiques, touristiques en faire, comment elle peut servir au développement économique et social de la commune.

Certes, le coût de cette initiative peut paraître important sans l'assurance d'un résultat donc avec peut être rien au bout, mais le risque nous paraît devoir être pris en raison du fort symbole de nos eaux gazeuses dans notre identité et du potentiel économique qu'elles représentent. Rendez-vous en 2017!!!



L'agriculture à Teissières

A l'invitation de la mairie, G. Vigier de la chambre d'agriculture a rencontré début 2015 les agriculteurs âgés de plus de 50 ans pour envisager avec eux l'avenir de leur exploitation. Il a dressé un tableau lors d'une réunion publique le 30/04/2015.

En voici quelques éléments :

Le nombre d'exploitations est passé de 42 à 17 entre 1988 et 2015.

2 installations depuis 2000 (aucune depuis 2007).

Surface moyenne: 31,5ha (contre 61,5 ha dans le Cantal).

Âges : 6 ont plus de 60 ans, 9 ont entre 50 et 60 ans, et 4 ont moins de 50 ans.

Les perspectives ne sont donc pas très optimistes pour l'agriculture à Teissières, or elle est notre principale activité et le cœur de notre identité.

Brève histoire du Puy du Soleil

En 2015, suite à la mise en vente par M. Manheval, puis par M. Brunhes, des terrains agricoles et forestiers du Puy du Soleil (environ 15 ha) la mairie a saisi la Safer avec qui un contrat de vente-stockage a été signé.

Notre objectif était double :

*-favoriser le maintien ou l'installation d'exploitants agricoles ayant leur siège sur la commune.
-développer un mode d'agriculture écologique diversifiée sur de petites surfaces en lien avec la création d'un centre de ressources en agri-écologie et éco-construction.*

Le comité technique de la Safer en a décidé autrement, attribuant les terrains agricoles du plateau exclusivement à l'agriculture traditionnelle et refusant à la mairie les 2 ha agricoles sollicités pour l'installation de 2 maraîchers et de ce centre.

La commune va donc être propriétaire de la partie forestière (5 ha y compris un espace exploitable d'un peu moins de 1 ha) et de la zone humide (2ha).

La zone humide, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels, et avec l'aide de l'agence Adour Garonne, sera conservée et mise en valeur en bordure du Sentier du Patrimoine. La partie forestière sera exploitée sur la partie non boisée par un jeune maraîcher qui y pratiquera la permaculture et l'agroforesterie.

Dans un moment où la création d'emplois, où la diversification et la recherche d'une agriculture plus écologique sont présentées comme prioritaires, ou le bilan des installations es négatif, le verdict de la Safer était inattendu et nous a fortement déçus.

Extension de l'auberge

Après la reprise de L'Auberge par Amandine et Alain Duban en novembre 2011, le bouche à oreille s'est avéré payant, puisque 3 ans plus tard, la salle de restaurant est devenue trop exigüe pour accueillir les nombreux clients.

La construction d'une extension devenait nécessaire. Et en mai 2015, après 7 mois de travaux, une nouvelle salle de 70 m² conçue par les architectes Hostier et Marot, ouvrait ses portes au public. Les locaux techniques s'augmentaient d'une plonge moderne dans le nouveau bâtiment, permettant ainsi de libérer de l'espace dans l'ancienne cuisine.

La nouvelle salle, équipée d'un chauffage réversible par aérothermie, permet d'accueillir entre 60 et 70 personnes.

La décoration sobre, mais élégante, la lumière qui traverse la salle grâce aux larges baies vitrées, en font un lieu raffiné très prisé par les clients anciens et nouveaux, en couple ou en groupe, qui s'y pressent chaque week-end.

Amandine et Alain Duban se disent très satisfaits de l'agrandissement du restaurant.

Amandine souligne que "bien que la catégorie de clientèle n'ait pas changé, la fréquentation est en hausse. La nouvelle plonge et la cuisine, plus fonctionnelles, ont simplifié et modifié nos façons de travailler. De plus, l'image de l'Auberge a changé : c'est devenu un restaurant de meilleure gamme, grâce à l'espace gagné et à la déco sobre et de qualité. Cela nous permet d'accueillir des groupes plus importants, et de ne plus occuper la salle polyvalente".

La nouvelle terrasse en teck, d'une surface d'environ 20 m², qui prolonge la salle à l'ouest, construite après l'extension, a apporté un plus au restaurant.





eureau

SOURCES



Eureau SOURCES SAS est une société spécialisée dans le conditionnement exclusif d'eau de source en bonbonnes 3 et 5 US Gallons (11,3 et 18,9 litres) pour fontaine à eau.

L'activité a été créée en 1996 par le rachat d'un ancien site de conditionnement d'eau de source à Teissières les Bouliès, à 20 km de la préfecture, Aurillac, "Les Sources de Teissières".

Devant le développement de ce format en France des années 90 jusqu'au milieu des années 2000, la société s'est développée sur le territoire national en reprenant d'autres sources :

- Décembre 2000 : acquisition d'un 2ème site de conditionnement situé sur le point culminant du Forez à Montarcher, dans le département de la Loire, à 45 minutes de Saint Etienne, "Eau de Source de Montarcher".*
- Juillet 2003 : ouverture du 3ème site de production à Saint Hippolyte dans le département d'Indre et Loire à côté de Loches, à moins d'une heure de Tours, Blois et Châteauroux, "Les Sources de Saint Hippolyte".*

Ces 3 structures ont fusionné au 1^{er} janvier 2006 pour devenir Eureau SOURCES SAS. Le siège social est basé à Teissières-Les-Bouliès.

L'entreprise a ensuite temporisé son développement avant de déployer un nouveau plan stratégique pour devenir le leader de son marché :

- Mars 2014 : ouverture d'une 4ème source, à Marolles dans le département de l'Oise, à 75 km à l'Est de Paris.*
- Prévision 2017 : ouverture d'une nouvelle unité dans le Sud-Est de la France.*

Ce dernier projet permettra à Eureau SOURCES d'avoir une parfaite couverture du territoire qui est un point essentiel dans cette activité où la logistique est très importante.

La société emploie au total 32 CDI et 6 saisonniers selon les saisons. Le site de Teissières accueille 7 salariés côté usine et 3 personnes pour la partie administrative du siège social.

L'entreprise a conditionné 2.330.000 bonbonnes en 2015, soit plus de 44 millions de litres, dont presque 10 millions à Teissières. L'entreprise est à nouveau en croissance et dépassera les 3.000.000 de bonbonnes en 2016 (57 millions de litres) et les 4.000.000 millions (75 millions de litres) à partir de 2018. Le site de Teissières passera ainsi à 15 millions de litres dès 2016.



Jeunesse et ouverture sur le monde

Cet été, il y a eu un chantier international de jeunesse à Teissières les Bouliès. Un groupe de dix étudiants bénévoles, âgés de 18 à 27 ans, de différentes nationalités, est venu aider la commune pour différents chantiers: reconstruction d'un mur, peinture, préparation du festival le Diamant Vert, aménagement d'un chemin, etc...

Anastasia et Katerina viennent d'Ukraine, Yi Yu Lin et Wu Pei-yi sont de Taiwan. Gokhan habite en Turquie, Laura en Espagne. Yoo Jung vit en Corée du sud. Itzel est originaire du Mexique, Nikita de Russie. Il y avait une seule Française: Emma Lou. Au départ, ces dix personnes ne se connaissaient pas.

Nous avons eu la chance et le plaisir de les rencontrer pendant les TAP le vendredi 2 septembre 2016. Nous leur avons posé beaucoup de questions. Ils nous ont expliqué qu'ils habitaient tous dans des grandes villes. Ils ont apprécié le calme, l'air pur et la propreté de Teissières. Certains ont été très surpris de voir aussi bien les étoiles.

Ils ont tous beaucoup aimé les paysages et les gens d'ici. Quelques-uns nous ont dit qu'ils aimeraient bien vivre en France et d'autres voudraient au moins y revenir. Pour terminer l'après-midi, ils nous ont fait goûter des spécialités et ils nous ont offert des photos et des cartes postales de leurs pays. Cette rencontre a été un moment très agréable pour tout le monde.

Les élèves de CE2, CM1, CM2.



Ils étaient encadrés par G. et A. Terrisse aussi bien lors de leurs sorties de découvertes que sur leurs chantiers. Le tout avec sérieux sur les chantiers, dans la joie et l'amitié pendant tout le séjour.

Le but principal était bien de donner à ces jeunes une bonne image de la France, et de faire vivre ensemble des jeunes de tous les continents et toutes les religions.

Pari réussi si on écoutait leurs impressions et commentaires de fin de séjour, et au spectacle de la dernière séquence qui a réuni les écoliers de Teissières et les bénévoles.

Association Sparks

L'association Sparks a pour objet de réunir les passionnés de voitures et motos américaines datant des 1940-60.

En septembre 2015 les "Sparks" ont rassemblé près d'une centaine de propriétaires de véhicules. Ces derniers venant des quatre coins de la France.

Cette année encore, l'association a reconduit son "Nostalgia Week-end".



Amicale des Parents d'Elèves

Présidente : Céline de FILIQUIER

Vice présidente : Sandrine LAFON

Vice présidente adjointe : Sandrine TERRISSE

Trésorière : Stéphanie BORNE

Secrétaire : Marie LAFON-ST PAUL

Secrétaire suppléante : Pauline BROUSSE

Trésorière cantine scolaire de Leucamp : Sandrine TERRISSE

Trésorière cantine scolaire de Teissières-les-Boulies : Sandrine LAFON

Membres actifs : Hélène GLANDIERES, Joëlle BESOMBES, Julien VIGIER,

Sylvie COLOMBE, Sylvie HOLIERHOEK, Vincent DELORT.



L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) se compose de parents volontaires qui ont tous un même but : obtenir des fonds afin de financer différentes sorties pour les enfants des écoles de TEISSIERES LES BOULIES et LEUCAMP mais aussi quelques achats pour les écoles (vélo, raquettes, ...).

Pour ce faire, diverses manifestations sont proposées tout au long de l'année (Marché de Noël, Quine, Fêtes des Potirons, Fêtes des écoles ...).

Les enfants sont également sollicités pour la vente de chocolats en fin d'année ou encore pour les fameuses cartes de quine.

Tous les parents sont les bienvenues et c'est toujours avec plaisir que nous accueillons les nouveaux venus.



2016-2017



Eau, Nature & Patrimoine

Le cœur de ENP "Eaux, Nature et Patrimoine" était l'organisation de la fête de l'eau chaque mois d'août. Par manque de têtes et de bras, la fête a progressivement perdu de son intérêt et attirait de moins en moins de monde. Il a donc été décidé de la confondre dans la fête inter associative.



> Côté marchés et concerts, les résultats sont aussi mitigés ; une pause est donc envisagée. Il est fait appel aux bonnes volontés pour prendre le relais et poursuivre les animations culturelles ou autres

> ENP s'est activée aux côtés de la mairie pour la mise en valeur du patrimoine en assurant le financement de la mosaïque à l'entrée du bourg, en participant à l'illumination de l'église et à l'installation de la 4ème cloche

> Nous voulons poursuivre dans cette voie, mais aimerions aussi développer les animations culturelles. Pour cela, une rencontre sera prochainement organisée avec tous ceux prêts à donner un coup de main.

Comité des fêtes

Depuis la dernière assemblée générale, le Comité des fêtes reste composé d'une dizaine de personnes :

le président Jérôme TERRISSE

la secrétaire Anaïs BURGAZZI

la trésorière Patricia DE FILIQUIER

Toutes les autres personnes sont des membres actifs.



En 2015, le comité des fêtes a organisé le Feu de la Saint Jean à Grignac, a participé à l'organisation de la fête d'été ainsi qu'à la fête des potirons présente sur notre commune et qui a connu une affluence record.

Les animations prévues pour 2016 : repas du feu de la Saint Jean au mois de Juin à Meymont qui a dû être annulé pour cause de mauvais temps. Participation à la fête inter-associations au mois d'Août et à la ronde de la Châtaigneraie courant novembre.

Pour intégrer le comité des fêtes aucune cotisation n'est demandée, toute personne bénévole sera la bienvenue. Nous remercions également les personnes extérieures au comité pour leur dévouement dans l'organisation de ces animations.

Diamant Vert

Les 27 et 28 août dernier se déroulait la seconde édition du Festival Le Diamant Vert aux abords du plan d'eau du Maurs.

Cet événement, alliant musique et architecture en nature, a rassemblé près de 60 artistes (12 groupes et 5 collectifs d'architectes et designers) pour mettre en valeur nos paysages.

Le collectif a pu compter sur une affluence croissante par rapport à l'année précédente, avec une augmentation de la fréquentation de près de 20%, le public rassemblant toutes les générations et les provenances. La communication élargie, la programmation et le bouche à oreille découlant de la première édition nous ont permis de drainer du public de l'ensemble du territoire français tout en restant ancré localement nous avons cette année eu la chance d'accueillir des festivaliers allemands, hollandais, belges et sud-américains.

L'ambiance toute particulière du festival repose sur l'entraide et le bénévolat, vecteurs d'une cohésion multi-culturelle et d'une mixité sociale que le public ressent dès son entrée sur le site. Aujourd'hui, en observant la diversité des publics, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que notre volonté d'introduire encore plus de culture en milieu rural est accomplie. Nous sommes d'autant plus heureux de l'évolution de ce projet puisqu'il se construit durant tout l'été aux côtés des cantonniers, des employés de mairies et des villageois, chacun amenant sa pierre à l'édifice.

Comme l'année dernière, et malgré les consignes de sûreté renforcées pour cette édition, la sécurité et la logistique se sont avérées fluides et solides, grâce au soutien des collectivités et de leurs employés et à l'accompagnement de la préfecture et des pouvoirs publics pour leur mise en place.

Les partenariats 2015 ont tous cette année été renouvelés à la hausse, et de nombreux nouveaux partenaires privés ont souhaité encourager notre démarche au travers de dons matériels ou financiers.

Aujourd'hui, nous pensons à l'édition prochaine avec la volonté d'inscrire encore plus les villages alentours dans la construction du festival, notamment sur des choix artistiques et sur des œuvres pérennes.

Nous profitons de ce bulletin pour vous inviter à nous faire part de vos propositions tant sur le champ artistique que social à l'adresse contact@diamantvert.fr.

A l'année prochaine donc, pour revivre un nouvel été d'émulsion créative à vos côtés, les 26 et 27 Août 2017.



Notre nouveau club le Sporting Chataigneraie Cantal né de la fusion de l'US Haute Chataigneraie et de l'ELF a désormais 5 ans.

L'équipe première qui a accédé à l'échelon supérieur dès sa première année se maintient depuis au deuxième niveau régional. En ces cinq saisons cette équipe a réalisé trois beaux parcours en Coupe de France, rencontrant à cette occasion sans démériter les clubs nationaux d'Aurillac et de Moulins.

Par contre les équipes réserves rencontrent régulièrement des difficultés d'effectif.

Pour cette saison Jean-François Meyniel et Pierre Miceli ont remplacé à la présidence Geneviève Nologues qui assurait ce rôle depuis la création.



Association d'Aide en Milieu Rural (A.D.M.R.)

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, pour des raisons de fonctionnement mais surtout de financement
-L'A.D.M.R. de la CHATAIGNERAIE gère le service de soins à domicile pour personnes âgées (S.S.I.A.D.)
-L'A.D.M.R. de la HAUTE-CHATAIGNERAIE gère le service d'Aide à domicile.

En ce qui concerne le S.S.I.A.D., l'A.R.S. (AGENCE REGIONALE DE SANTE) décide du financement et depuis 2015 le service a pu augmenter sa capacité de 6 lits supplémentaires dont 2 pour personnes handicapées soit au total 36 lits/jour.

Contact : Martine CUEILLE 0471494271

Le service d'Aide à domicile est financé essentiellement par le Conseil Général avec l'A.P.A. mais aussi par les Caisses de Retraite et la C.A.F.

Contact : Sandrine RIGAL 0471494369

L'A.D.M.R. emploie 4 aides à domicile sur notre commune :

Sylvie CRANTELLE, Patricia DE FILIQUIER, Fabienne LANCELOT et Aurélie RAYMOND.

Association des Anciens Combattants

En 2014, nous avons commencé de commémorer le centenaire du déclenchement de la première guerre mondiale. L'étincelle qui provoqua celle-ci, survint le 28 JUIN 1914, lorsque les Serbes de Bosnie assassinèrent, FRANCOIS FERDINAND, héritier du trône AUSTRO-HONGROIS à SARAJEVO.

En réalité la guerre commença le 4 AOUT 1914 et se termina pour nous le 11 NOVEMBRE 1918, en 1923 pour certain Pays ; le temps de signer la PAIX.

Tous les MORTS POUR LA FRANCE, hier dans la grande guerre et la seconde guerre mondiale, puis les guerres de décolonisation, AFN, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas oublier et transmettre aux jeunes générations le DEVOIR DE MEMOIRE.

Nous demandons donc aux Citoyens de TEISSIERES de venir avec nous anciens d'AFN devant le Monument aux trois cérémonies commémoratives.

11 NOVEMBRE 1918

8 MAI 1945

19 MARS 1962

Les célébrations d'anniversaires, sont des moments très importants, qui nous permettent de réfléchir sur le passé, de constater la réalité du temps présent et de nous projeter dans l'avenir.



Club des Aînés "Les Sources"

Le Club des Aînés « Les Sources » compte 68 adhérents. Raymond LOUIS a accepté de prendre la présidence en 2014 avec le désir de continuer le travail accompli par les équipes successives et de proposer les activités qui rassemblent dans la convivialité (voyages, belote, rencontres interclubs, participation à l'animation de la commune).

Le club s'est beaucoup investi dans la préparation de la fête des potirons (cueillette des pommes, fabrication et vente de cidre). Le club a été également sollicité par la mairie pour mettre en place l'adressage afin de faciliter l'acheminement du courrier et l'arrivée des secours en cas d'urgence.

De nouveaux membres ont rejoint le club. Afin de diversifier les activités, nous faisons appel à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre et apporter leur dynamisme.

NOS ACTIVITES POUR L'ANNEE 2015

- Assemblée Générale
- Dégustation de la galette des rois
- Concours de belote (2)
- Après-midi crêpes
- Sortie restaurant à Aurillac
- Voyage à Cahors
- Voyage à Ambert et Vernet la Varenne
- Voyage à Riom es Montagnes
- Fête d'été
- Fête des potirons
- Après-midi cidre-châtaignes où sont invités les résidents de la M.A.P.A.D. d'Arpajon
- Marché de Noël
- Repas de l'amitié
- Activités intercommunales avec les clubs de Labrousse, Prunet, Roannes St Mary, Vézac, Vézels-Roussy
- Marche et belote le premier vendredi du mois de mars à décembre
- Pique-Nique à l'étang du Maurs
- Journée de la forme à Roannes St Mary
- 2 après-midi belote avec le club de Prunet et depuis 2016 avec le club de Labrousse.



COMPOSITION DU BUREAU
Président : Raymond LOUIS
Vice-Président : Michel De FILIQUIER
Trésorier : Jean-Pierre MERAL
Secrétaire : Arlette JUNION





APACHE est association à but non lucratif fondée en 2010. Réseau d'entraide entre éco-constructeurs et éco-rénovateurs, le but de l'association est de favoriser les échanges de savoirs et compétences afin que chacun trouve les meilleures solutions écologiques, économiques, locales et durables pour ses projets autour de l'habitat et de la recherche d'autonomie.

Dans le cadre des recherches d'autonomie de nos adhérents, nous avons aussi intégré le développement des activités de productions vivrières grâce à l'application des méthodes de la permaculture, de l'agroécologie, l'agroforesterie...

L'association organise des chantiers pédagogiques, des visites commentées de chantiers témoins ou bâtiments remarquables, des conférences, participe à des foires, partage un stock documentaire, facilite la mise en relation des adhérents à travers un espace adhérent privé sur son site internet...

APACHE propose aussi des conseils, accompagnements et formations sur mesure à ses adhérents afin qu'ils puissent réaliser au mieux leurs projets.

Face au succès de l'association, plus de 100 adhérents en 2016 et de nombreuses sollicitations, APACHE travaille, depuis 2014, sur un projet de création d'un centre de ressources pour l'écoconstruction et l'agroécologie à Teissières-les-Bouliès (15130). Il existe en France plusieurs lieux de ce type mais aucun en Auvergne. Pour ce projet, nous bénéficions du soutien actif de la mairie de Teissières les Bouliès et du Conseil Régional d'Auvergne.



*Association pour la Promotion de l'Auto-Construction et de l'Habitat Écologique
Les Pouts - 15130 Teissières-les-Bouliès
www.apache-asso.fr
apache.asso@gmail.com
06 71 39 49 82
09 67 62 45 70*



Association Communale de Chasse

Notre association de chasse compte pour la saison 2016-2017 46 cartes, nombre en légère baisse par rapport à l'an dernier. Même si notre activité permet à des tranches d'âge très variées de partager notre passion (des 15 ans de Florian Terrisse de Canines en chasse accompagnée aux 90 printemps de Jean Bruel et ses 73 permis de chasse !!!), nous avons du mal à renouveler nos effectifs.

Au niveau du gibier, la chasse au lièvre reste l'activité favorite des chasseurs sur notre commune. Les mesures de gestion de cette espèce mise en place depuis de nombreuses années portent aujourd'hui leurs fruits et on constate un retour significatif de l'espèce. La densité de chevreuil espèce gérée dans le cadre d'un plan d'attribution par territoire est stable. Quant au sanglier bien que présent, il n'est pas très coopératif avec nos chasseurs....: un seul prélèvement pour la saison passée. Les chasseurs au chien d'arrêt ont bénéficié d'une bonne population de faisans et les spécialistes ont pu s'adonner à la passion de la bécasse.

Thierry De Filiquier est Président de l'ACCA de Teissières depuis 20 ans. En 1996, nous sommes sortis de l'AICA d'Aurillac et sommes passés en ACCA indépendante. Le but de cette décision était essentiellement d'organiser la gestion du lièvre, espèce emblématique de notre commune qui avait quasiment disparue. Thierry, jeune président, a pris la succession de André Delfour et a organisé l'ACCA dans sa formule actuelle. Gestion des espèces, sécurité à la chasse, respect du monde rural, cohabitation avec les autres utilisateurs de la nature sont les messages qu'il a su faire passer à tous, chasseurs ou non chasseurs. Homme de dialogue mais ferme dans ses positions et décisions, il a su maintenir le respect des règles et une bonne ambiance à l'intérieur de l'association ainsi qu'une excellente collaboration avec le monde agricole et les autres associations de la commune.



Pour 2016-2017 il passe la main mais reste actif au sein bureau. Au nom de tous les chasseurs, Thierry Merci !

ACCA : nos rôles et missions

L'ACCA a pour but dans le cadre du code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynétique, l'éducation cynégétique de ses membres, la régulation des animaux nuisibles, le respect du plan de chasse et des plans de gestion.

Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural et, en particulier avec la commune de son territoire. Elle réunit dans ses sociétaires les chasseurs titulaires d'un permis de chasser et d'une carte communale ainsi que les propriétaires détenteurs des droits de chasse. Elle permet à tous les habitants de la commune intéressés par ce loisir d'y avoir accès pour une participation financière raisonnable.

Les jeunes peuvent passer le permis de chasse pour leurs 16 ans mais peuvent devenir sociétaire en chasse accompagnée dès l'âge de 15 ans.

En dehors des sociétaires, nous invitons vivement toute personne intéressée ou simplement curieuse, à venir découvrir notre activité le temps d'une journée consacrée à la recherche des sangliers ou des chevreuils. Adressez vous à un voisin chasseur qui nous transmettra afin que nous organisions au mieux votre journée découverte.

Félix Puechal

Paroisse La Croix-Saint-Pierre

Faire vivre la communauté locale

Depuis 2005, Teissières-les-Bouliès fait partie de la nouvelle Paroisse La Croix-Saint-Pierre qui réunit 11 clochers sur 9 Communes (Arpajon-sur-Cère, Carlat, Giou-de-Mamou, Labrousse, Saint-Etienne-de-Carlat, Vézac, Vezels-Roussy, Yolet). La vie de la communauté locale de Teissières est rythmée par des célébrations tous les 2^e dimanches du mois : soit une messe célébrée par le Curé, Thierry Selves, ou le Père Pierre Cypières, prêtre retraité ; soit une assemblée dominicale de prière (sans prêtre) où la communion est partagée avec des hosties précédemment bénies.

Les messes et les assemblées sont préparées et animées par l'équipe relais locale composée de Chantal Besombes, Nadine Delort et Christine Louis. D'autres bonnes volontés participent aussi à la vie de la paroisse: entretien de l'église, répétitions de chorale et préparation des célébrations pour les fêtes, accueil et participation des enfants... L'objectif est de garder vivante la communauté de Teissières, de continuer à ouvrir l'église et à y partager des temps de rassemblement et de rencontres, toutes générations confondues. Or le groupe ne peut vivre que grâce à la participation de chacun de ses membres.



L'année 2016 a été particulièrement marquée par deux visites de l'Evêque de Saint-Flour, Mgr Bruno Grua. Le 4 mars, dans le cadre de sa visite pastorale sur la Paroisse La Croix-Saint-Pierre, il a visité l'usine d'eau puis célébré une messe qui a rassemblé 35 personnes. A l'issue de celle-ci le patrimoine de l'église et la Commune lui ont été présentés avant un temps d'échanges autour du verre de l'amitié à l'Auberge. Plusieurs Teissiérais ont également participé à différentes rencontres organisées à cette occasion sur la paroisse.

Puis le 14 août, Mgr Grua a présidé la bénédiction de la cloche « Côme », 4^e cloche du clocher (lire par ailleurs). Lors de ces rencontres, l'Evêque a particulièrement relevé la participation encore nombreuse à la vie paroissiale locale, la diversité des générations représentées et l'organisation des assemblées dominicales de prière pour continuer à rassembler les habitants. Teissières est en effet sur la Paroisse La Croix-Saint-Pierre la seule commune où cette initiative a pris racine depuis 3 ans.

Pour tout renseignement ou demande auprès de la paroisse, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes de l'équipe relais ou au Père Selves, au presbytère d'Arpajon-sur-Cère : 04 71 63 78 06.

Etat Civil (registre officiel Mairie de Tessières)

Ils nous ont malheureusement quittés:



Odile DAUDÉ (née CANTUEL), 11.01.2014 (Limagne)
Nicole NOLORGUES (née BERGE), 23.05.2014 (La Joyeuse)
Pascal GILET, 03.06.2014 (Falguières)
René CANTUEL, 26.11.2014 (Canines)
Bernard SOUBRIER, 02.03.2015 (Grignac)
Jean DAUDÉ, 16.04.2015 (Bourg)
Denise CANTUEL, 17.04.2015 (Vernines)
Marie DELFOUR, 14.11.2015 (Les Lettes)
Barthélémy LAROUSSINIE, 31.05.2016 (Grignac)

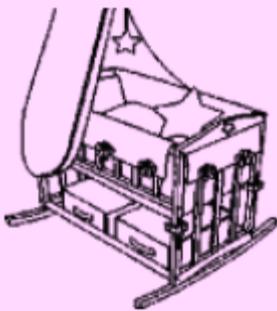
Ils se sont mariés à Tessières:



Elodie COUSSAIN & Pierre MOUSSIÉ 12/07/2014 (Le Bourg)
Sophie MOUGEOT & Yoël ALTMAN 27/06/2015 (Rès les Sources)
Jérôme FERRIERES & Julie BENECH 08/08/2015 (Grignac)
Elodie CRANTELE & Vivien AURIERES 18/06/2016 (Grignac)
François PARROT & Karine ROUSSEAU 13/08/2016 (Les Lattes)
Eric LACAMBRE & Magalie NERVE 20/08/2016 (Puy du Soleil)



12 petits habitants ont débarqué à Tessières:



Jules LAPORTE, 20.01.2014 (le Puy Courby)
Julian MASSON, 17.05.2014 (Falguières)
Line SANCHEZ, 08.07.2014 (le Fau)
Lény LESTRADE, 17.07.2014 (la Font d'Ouat)
Adrien BACHELARD, 17.09.2014 (Puy du Soleil)
Marion et Aurore VIENNOT, 21.01.2015 (Aubugues)
Lucie DELORT LECOMTE, 03.01.2016 (Lestrade)
Alexis PLANTECOSTE, 12.03.2016 (Aubugues)
Abigaël RAYMOND, 19.03.2016 (Canines)
Léonard ROUSSEAU PARROT, 18.04. 2016 (les Lattes)
Nolan ROUTET, 17.08.2016 (lotissement)



INFOS



Mairie

04 71 62 60 47

mairie.teissieres@wanadoo.fr

Lundi et jeudi – 14 à 17 h

Mardi et Vendredi – 9 à 12 h

Un défibrillateur cardiaque est installé sous le panneau d'affichage situé à gauche de l'entrée de la mairie, et conditionné dans un coffret le protégeant des grands écarts de température.

Il est à la disposition de tous, en cas de nécessité.



La Garderie

7h15 à 9h

16h45 à 18h30



Déchetterie

Lafeuillade en Vézie

**Lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h30**

Samedi de 8h à 12h, de 13h30 à 17h

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Familles Rurales: Présidente Nadine Delort (04 71 62 64 29)

Anciens Combattants: Président Pierre Daudé (04 71 62 61 13)

Association agréée de Chasse: Président Thierry De Filiquier (04 71 62 64 42)

Sporting Chataigneraie Cantal: Coprésidente Geneviève Nologues (04 71 62 63 93)

Club des Aînés "Les Sources": Président André Delfour (04 71 62 61 04)

Eau Nature et Patrimoine: Président Yves Coussain (04 71 62 63 37)

Comité des Fêtes : Président Jérôme Terrisse (04 71 62 66 84)

Amicale des parents d'élèves: Présidente Sylvie Holierook (04 71)

Association des 4x4, la Castanhal: Fabrice Cambon (06 10 81 69 99)

L'agence postale

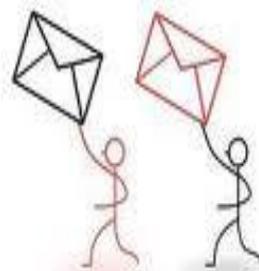
Votre agence est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h, le samedi de 9h30 à 11h30, mercredi jour de fermeture.

Vous pouvez déposer, retirer de l'espèce sur livret ou compte courant de la banque postale, faire tous vos envois de courrier ou de colis, avec le paiement par carte bleue si vous le souhaitez.

Un dépôt de la Médiathèque d'Aurillac est à votre disposition, il est renouvelé environ tous les trois mois.

En espérant vous voir bientôt à l'agence.

Mme De Filiquier Patricia

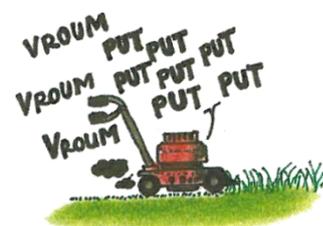


Gérez les nuisances sonores occasionnelles avec vos voisins:

-éviter les travaux de bricolage bruyants et gênants le dimanche ou les jours fériés tôt le matin ou le soir

-avertir les voisins des fêtes tardives organisées chez vous

-la tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser les normes de puissance acoustique prévue.



Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

Tous les abus sont susceptibles de sanctions pénales.